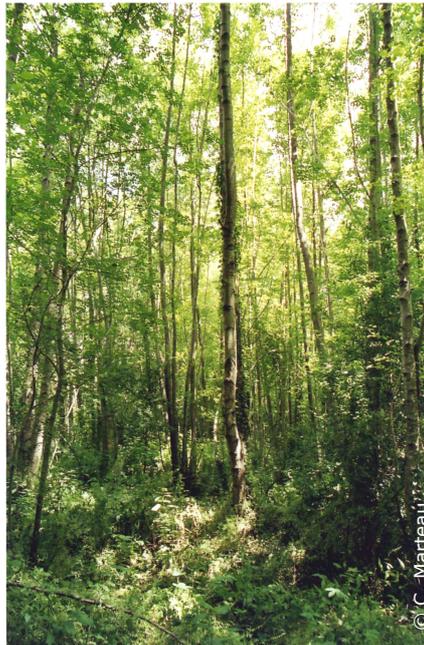


## Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne élevé (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)\*

<b>Code NATURA 2000 : 91E0*-8 / 11</b>	<b>Code CORINE Biotope : 44.32 / 44.33 dont 44.332</b>
<b>Statut :</b> Habitat naturel prioritaire	<b>Typologie :</b> - Aulnaies-frênaies à Laïche espacée des petits ruisseaux ; - Bois de Frênes et d'Aulnes des rivières à eaux lentes, dont : - Bois de Frênes et d'Aulnes à hautes herbes.
<b>Surface :</b> 900,7ha (dont 31,7ha de 8 et 67,9ha de 11)	<b>Représentativité :</b> 14,9% de la surface du site



Aulnaie-frênaie

### Description générale

Les forêts alluviales à Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) et Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) sont les boisements occupant le lit majeur des cours d'eau, zones recouvertes d'alluvions récents et soumises à des crues régulières. Elles se rencontrent en situations humides, inondées périodiquement par la remontée de la nappe d'eau souterraine, ou en bordure de sources ou de suintements. Elles peuvent être divisées en deux groupes selon la nature des essences qui les composent. Cet habitat regroupe donc les forêts de bois tendre, caractérisées par la présence de saules et de peupliers et des forêts de bois dur, dominées par l'Aulne, le Frêne, parfois accompagnés du Chêne pédonculé. Seul ce dernier type a été identifié sur la vallée de la Vézère.

Le site de la vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et ces affluents, abrite trois habitats types de boisements alluviaux, tous dominés par le Frêne et l'Aulne :

- des **Aulnaies-frênaies à Laïche espacée des petits ruisseaux (91E0\*-8)**, développées le long de petits ruisseaux et de ruisselets affluents de la Charente et de ces affluents ;
- des **Aulnaies à hautes herbes (91E0\*-11)**, formations très localisées, dans des secteurs où l'engorgement du sol est plus important (bord de ruisseaux à courant lent, secteur topographiquement plus bas) ;
- et une formation qui n'a pas pu être rattachée aux habitats élémentaires déjà décrits, mais qui se rapproche des **Frênaies-ormaises atlantiques à Aegopode des rivières à cours lent (UE 91E0\*-9)**.

Chacune de ces formations est caractérisée par quelques espèces propres.

## Répartition géographique

L'aulnaie-frênaie à Laïche espacée des petits ruisseaux est une formation très fréquente à l'étage collinéen. Elle est en revanche plus rare à l'étage montagnard.

L'habitat élémentaire de type aulnaie à hautes herbes est moins fréquent que le précédent, et se présente plutôt à l'état dispersé à l'étage collinéen des domaines atlantique et continental. Cette formation est plus rare voire absente dans les zones de montagnes, notamment dans le Massif Central et sa périphérie où elle serait à rechercher.

Enfin, les Frênaies-ormaies atlantiques à Aegopode des rivières à cours lent (UE 91E0\*-9) sont des formations décrites dans le nord de la France. L'aire de répartition de ce type de formation est cependant mal connue et reste à préciser.

## Espèces végétales caractéristiques

### Espèces caractéristiques communes aux trois types de formation

Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), Frêne commun (*Fraxinus excelsior*).

### Espèces caractéristiques des Aulnaies-frênaies à Laïche espacée des petits ruisseaux (91E0\*-8) :

Laïche à épis espacés (*Carex remota*), Laïche à épis pendants (*Carex pendula*), Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*), Groseillier rouge (*Ribes rubrum*).

### Espèces caractéristiques des Aulnaies à hautes herbes (91E0\*-11) :

Reine des prés (*Filipendula ulmaria*), Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*), Morelle douce-amère (*Solanum dulcamara*), Laïche de marais (*Carex acutiformis*), Epilobe hérissée (*Epilobium hirsuta*), Angélique des bois (*Angelica sylvestris*), Laïche des rives (*Carex riparia*), Lierre terrestre (*Glechoma hederacea*).

### Espèces présentes caractéristiques des Frênaies-ormaies atlantiques à Aegopode des rivières à cours lent (91E0\*-9) :

Ronce bleuâtre (*Rubus ceasius*), Orme champêtre (*Ulmus minor*), Ortie dioïque (*Urtica dioica*), Gaillet gratteron (*Galium aparine*), Alliaire officinale (*Alliaria petiolata*), Chêne pédonculé (*Quercus robur*), Renoncule ficaria (*Ranunculus ficaria*), Benoîte commune (*Geum urbanum*), Epière des bois (*Stachys sylvatica*), Consoude officinale (*Symphytum officinale*), Lierre terrestre (*Glechoma hederacea*).

## Intérêts patrimonial

Les boisements alluviaux présents ici sont constitués d'une flore relativement ordinaire, ne comportant, aucune espèce patrimoniale.

Cependant, ce sont des formations à **forte valeur patrimoniale**, notamment parce qu'elles constituent, entre-elles et avec les groupements voisins (prairies, mégaphorbiaies, milieux aquatiques et boisements voisins), des mosaïques d'habitats qui offrent de **multiples niches écologiques** à la faune.

De plus, les ripisylves contribuent, de façon non négligeable, à la **protection des berges contre l'érosion**.

L'aulnaie-frênaie des petits ruisseaux est, quand à lui, un habitat de faible étendue spatiale qui a souvent été dégradé voire détruit par le passé, notamment dans les zones de prairies, et qui ne subsiste généralement que dans les parties forestières des vallées.

L'aulnaie à hautes herbes possède également un fort intérêt patrimoniale car il s'agit d'un habitat peu fréquent et occupant généralement d'assez faibles étendues. Cet habitat offre, de plus, de multiples niches écologiques aux espèces végétales et animales.

## Evolution naturelle

Les forêt alluviales se constituent généralement à partir d'une mégaphorbaie (formation constituée de grandes plantes herbacées hydrophiles) que la dynamique naturelle transforme progressivement en fruticée, généralement un fourré de saules. La saulaie est ensuite colonisée par l'aulne, puis par des espèces nomades comme les érables et le Frêne. Le Chêne pédonculé peut également intervenir, dispersé, dans les formations plus larges.

L'aulne est l'essence pionnière de ces boisements. Il se maintient seul dans les stations les plus humides, souvent engorgée, notamment dans les aulnaies à hautes herbes où il est souvent dominant.

Dans les stations moins humides, il coexiste avec le Frêne commun qui est souvent dominant, ainsi que ponctuellement avec le Chêne pédonculé dans les situations moins humides.

La forêt alluviale peut également se former à partir de prairies dont l'exploitation à cessée.

Il est à noter que les aulnaies à hautes herbes peuvent aussi dériver de l'assèchement d'aulnaies marécageuses.

## Menaces habituellement constatées

La principale menace pesant sur ce type d'habitat est l'exploitation du bois, ce qui conduit parfois à la disparition de ces formations et au drainage en vu de l'implantation de peupliers.

La rectification et le curage des cours sont des interventions qui, en modifiant le régime de crue peuvent également altérer ces formations.

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

Le site de la "vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et de ses principaux affluents" est un site fortement anthropisé depuis plusieurs siècles, si bien que les boisements alluviaux qui s'y développent ont, dans leur grande majorité, subi de fortes dégradations, parfois déconnectés du fleuve, de telle sorte qu'aujourd'hui, ils est parfois difficile de les rattacher à un habitat élémentaire.

En effet, les boisements développés dans le lit majeur de la Charente, de la Soloire et de la Touvre sont à près de 90% des formations atypiques, dominées par le Frêne commun, et dont le cortège floristique est très proche de celui des Frênaies-ormaies atlantiques à Aegopode des rivières à cours lent (UE 92E0\*-9), qui se rencontrent dans le nord de la France. Cependant, cet habitat élémentaire étant mal connu et n'ayant pas été décrit dans le sud-ouest, il n'est pas possible, d'y rattacher les frênaies de la vallée de la Charente en l'absence de données phytosociologiques et écologiques suffisantes.

D'un point de vue phytosociologique, ces boisements appartiennent incontestablement à l'alliance de l'*Alnion incanae*, mais l'association phytosociologique reste à définir.

Il s'agit généralement de boisements jeunes ayant fait l'objet de multiples exploitations sylvicoles, où le frêne commun est accompagné de l'Orme champêtre, du Gaillard gratteron, de l'Ortie dioïque ou encore de la Consoude officinale. Quelques aulnes, généralement limités à la berge ou à quelques dépressions, peuvent également être présents. Des plantes herbacées hygrophiles telles la Reine des prés (*Filipendula ulmaria*), la Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*) ou le Houblon (*Humulus lupulus*) y ont souvent été observées, mais généralement peu abondantes, rappelant cependant le contexte alluvial dans lequel se développent ces boisements.

Il s'agissait peut-être initialement de formations plus humides telles des "Aulnaies à hautes herbes" (UE 91E0\*-11), que les activités humaines telles l'exploitation sylvicole, la populiculture auraient contribué à modifier.

Il faut noter que certaines de ces frênaies se sont spontanément reconstituées sous des peupleraies non entretenues.

D'autres formations alluviales sont également présentes sur le site, notamment des aulnaies à hautes herbes (UE 91E0\*-11), développées dans des secteurs plus humides où le sol est constamment engorgé. A la différence de la formation précédente, ces boisements sont dominées par l'Aulne glutineux, accompagné de grandes plantes herbacées hygrophiles comme la Reine des Prés, l'Eupatoire chanvrine, la Laïche des rives ou la Laïche des marais. Il s'agit ici de formations de très bonne typicité, qui peuvent être rattachées à l'association *du Filipendulo ulmariae-Alnetum glutinosae*. Ces formations sont peu présentes sur le site (69,91ha, 1,1%), mais occupent localement des surfaces importantes.

Enfin, les ruisseaux de tête de bassin versant sont généralement bordés d'aulnaies-frênaies à Laïche espacée des petits ruisseaux (91E0\*-8), formation ici dominés par le Frêne commun, accompagné de la Laïche à épis espacés (*Carex remota*), de la Laïche à épis pendants (*Carex pendula*), de la Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*) et du Groseillier rouge (*Ribes rubrum*). Il s'agit ici de formation de faible typicité, souvent limité à un fin linéaire le long des petits cours d'eau. Ces formations appartiennent à l'association *du Carici-remotae-Alnetum glutinosae*.

Il faut de plus noter que les formations linéaires limitées à un alignement d'arbres dépourvu de strate arbustive et herbacée caractéristique n'ont pas été classés dans cet habitat.

## Localisation de l'habitat sur le site

Les boisements alluviaux de type frênaie-ormaie sont largement répandus sur le site de la Vallée de la Charente, en particulier entre Bourg-Charente et Bassac ainsi que dans la partie aval des lits majeurs de la Soloire et de la Touvre. Sur le reste du site, les frênaies apparaissent très fragmentées, souvent limitées à une fine ripisylve ou à des bosquets.

De belles étendues d'aulnaies à hautes herbes sont également présentes le long du fleuve, notamment entre les bourgs de Sireuil et Champmillon, ainsi que dans la partie amont de la vallée de l'Echelle, sur la commune de Sers.

Les aulnaies-frênaies des ruisselets et sources sont peu présentes sur le site (seulement 31,7ha, soit 0,5%) et sont limitées aux secteurs amont des cours d'eau, notamment la vallée de l'Echelle.

## Etat de conservation

A l'exception des Aulnaies à hautes herbes qui sont bien conservées, les boisements alluviaux de la vallée de la Charente et de ces principaux affluents apparaissent dans un état de conservation très moyen, dégradés par des décennies d'exploitation.

Les frênaies, qui représentent la majeure partie de cet habitat, ont particulièrement souffert. Exploitées, fragmentées et parfois déconnectées du fleuve, elles subsistent sur des surfaces généralement réduites, en mosaïque avec des peupleraies et des cultures de maïs. Ce sont souvent des formations jeunes, constituées d'arbres de même âge et à strate herbacée très appauvrie.

Le Frêne commun, espèce pionnière à croissance rapide, assure une reconstitution rapide de boisements après exploitation, et ce, même sous des plantations de peupliers.

Il faut noter que bien souvent, les boisements alluviaux se limitent à une fine ripisylve, quand ils n'ont pas totalement disparus.

De plus, boisements alluviaux sont presque toujours séparés de la ripisylve par un chemin blanc, des chemins agricoles, et moins souvent par des sentiers.

Dans certains secteurs où elle avait disparue, la ripisylve a parfois été replantée, se limitant généralement à un alignement d'arbres constituée d'essences ne correspondant pas aux boisements initiaux, notamment avec de l'Erable negundo et de l'Erable sycomore et parfois des peupliers.

## Etat à privilégier

Sont à privilégier les formations dans un bon état de conservation, notamment les aulnaies-frênaie en futaie, ainsi que les aulnaies-frênaies à Laîche espacée des petits ruisseaux enchâssées dans un massif forestier.

## Mesures de gestion proposées

La conservation de cet habitat passe par la préservation du cours d'eau et de sa dynamique (notamment les cycles de crues), ainsi que par une gestion conservatoire basée sur la non intervention.

Ainsi, la transformations de ces boisements est fortement déconseillée.

Si toutefois une exploitation était envisagée, celle-ci devrait se limiter à quelques arbres avec maintien d'un couvert permanent et des précautions particulières serait à prendre lors du prélèvement des arbres, le type d'engins employés et la fréquence de leur utilisation devant être en adéquation avec la portance du sol.

De plus, certaines pratiques susceptibles d'appauvrir la diversité des essences ligneuses (altération de la structure des peuplements, trouées de trop grandes ou trop petites dimensions pour la régénération de diverses essences spontanées...), ainsi que la plantation d'essences à enracinement tabulaire (Peuplier) sont à éviter.

Afin de préserver les Aulnaies à hautes herbes, et notamment de limiter leur eutrophisation, il est conseillé de limiter la fréquentation des berges dans les secteurs où ces boisements présentent une bonne typicité.

Il est de plus conseiller, lorsque des restaurations ou des replantations de ripisylve sont envisagées, d'utiliser les essences locales caractéristiques des boisements alluviaux, ici le Frêne commun et l'Aulne, et de proscrire la plantation d'essences telles l'Erable sycomore, l'Erable negundo, les peupliers ou encore les platanes.